

Fiche de poste

Poste proposé : Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP)

Spécialité : PSYCHIATRIE

Entre :

Etablissement 1 (employeur) : EPSAN

Service de rattachement : Centres Médico-Psychologiques Pôle G4/8

Chef du service : Docteur Cristina RUSU

Composition équipe actuelle : 3,2 ETP dans les deux CMP du Pôle

Quotité : 0,60 ETP affecté à l'établissement n°1

Structure 2 : HUS

Service de rattachement : Service de psychiatrie d'urgences, de Liaison et de Psychotraumatologie (PULP) du Pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie (Chef de pôle : Pr G. Bertschy)

Chef du service : Pr Pierre VIDAILHET

Composition médicale équipe actuelle : 4 ETP de médecins psychiatres

Quotité : 0,40 ETP affecté à l'établissement n°2

Conditions / Profil :

- Etre en post-internat (maximum 4 ans après l'obtention du diplôme d'Etat, soit le DES)
- Avoir soutenu sa thèse
- Etre inscrit à l'Ordre des Médecins + N°RPPS pour une prise de poste au 1er novembre 2019

Spécialité concernée : PSYCHIATRIE

Descriptif / Projet de formation du candidat / Missions :

A) Au sein des Centres Médico-Psychologiques :

- Accueil, repérage, évaluation clinique et suivi psychiatrique dans le cadre de consultations ambulatoires
- Participer aux réunions pluridisciplinaires
- Mise en place de projets de soin individualisés
- Assurer la continuité des soins et des relais avec les services adresseurs (urgences ou service d'hospitalisation)
- Participer au développement de projets de l'équipe pluridisciplinaire avec les partenaires du champ social et médico-social
- Développer le travail en réseau

B) Au sein des Urgences Psychiatriques des HUS

- Accueil, évaluation clinique et orientation des patients (à partir de 12 ans) pris en charge dans l'unité d'urgence et crise du CHU de Strasbourg
- Consultations de post-urgence et au travail de lien vers le dispositif commun de soins, en particulier les centres Médico-Psychologiques
- Participation au travail de crise mis en place pour certains patients
- Participation aux réunions de fonctionnement de l'unité
- Participation à la mise en œuvre de l'unité d'urgences et crise du CHU de Strasbourg pour l'Eurométropole (projet en cours de réalisation)
- Développement du travail en réseau avec les partenaires : services d'urgences, CMP, Dispositif Vigilans, équipes mobiles (addictologie, précarité, gériatrie, secteurs de l'eurométropole, adolescents), psychiatrie libérale, secteur médico-social, ect (voir projet du centre d'urgence et crise en annexe)

Son travail partagé entre les deux établissements permettra de fluidifier le parcours du patient entre les Urgences Psychiatriques des HUS et les CMP du Pôle G4/8, de diminuer les délais de rendez-vous de façon à ce que les CMP soient les plus jointifs possibles au dispositif d'Urgences Psychiatriques des HUS, et d'améliorer les parcours de patients en situation d'urgence et crise. Cela aura pour effet de réduire le nombre d'hospitalisations à l'EPSAN et à terme les durées d'hospitalisation dans la future unité d'urgence et de crise des HUS.

▪ Activités cliniques

Consultations de psychiatrie dans le cadre des missions pré-citées

▪ Activités pédagogiques

Encadrement d'internes dans l'établissement partenaire

▪ Activités de recherche

Participation à des projets de recherche clinique dans le cadre du Centre de Psychotraumatisme

Participation à la direction de thèses et mémoires

Participation à des réunions de recherche

Participation à la publication des activités de recherche dans des revues scientifiques

▪ Participation à des activités d'enseignement

Séances de bibliographie

Réunion de dossiers ou autres formations

Participation à des réunions scientifiques

▪ Activités transversales

- Améliorer le travail en réseau :

- Avec l'ensemble des secteurs de psychiatrie en intervenant notamment en appui des missions de droit commun des secteurs afin de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire concerné.
- Avec les acteurs sanitaires prenant en charge ce public au niveau somatique.

- Avec le dispositif social et médico-social existant.
- Information sensibilisation des acteurs sociaux de première ligne.

Liens avec le projet médical partagé du GHT de rattachement :

- Liens avec le PRS dans le cadre de l'axe 4, objectif 04.0 : « faciliter l'accès aux soins intégrés, à la prévention et à la réduction des risques et des dommages pour l'ensemble des personnes en souffrance psychique ».
- Liens avec le PTSM et notamment : « renforcer et structurer l'offre de soins de proximité. Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours ».
- Liens avec le projet médical partagé (PMP) du GHT 10 (Basse Alsace Sud Moselle) de la filière psychiatrique santé mentale : Accès aux soins des patients présentant des troubles psychiatriques.

Contexte et projet clinique :

En vue de l'ouverture prochaine de l'unité d'urgence et de crise aux HUS, il convient de fluidifier le lien entre les urgences psychiatriques des HUS et les CMP et de développer un dispositif jointif entre les urgences et les CMP de l'Eurométropole.

Cela permettra :

- d'améliorer le parcours des patients et de réduire les délais d'attente entre les consultations des urgences et la prise en charge dans les CMP
- de diminuer les durées d'hospitalisation dans la future unité d'urgence et de crise et de diminuer le nombre d'hospitalisation dans les EPSM.

Présentation de l'établissement 1 : de l'EPSAN :

L'Établissement Public de Santé Alsace Nord (EPSAN) est un centre hospitalier spécialisé dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles psychiatriques et prend en charge des adultes, des enfants et des adolescents résidant principalement dans le nord du département du Bas-Rhin, dans l'Eurométropole de Strasbourg et dans la Vallée de la Bruche. Son siège est à Brumath.

Quelques chiffres :

- 411 lits d'hospitalisation à temps plein de psychiatrie (générale et infantojuvénile) dont une unité mère-bébé, deux unités de géronto-psychiatrie, une unité de réhabilitation-resocialisation et trois unités pour patients très déficitaires toutes six intersectorielles
- 321 places alternatives à l'hospitalisation à temps plein (psychiatrie générale, infanto-juvénile et en milieu pénitentiaire) dont 19 hôpitaux de jour (HJ) pour adultes, enfants et adolescents, et 6 hôpitaux de jours pour personnes âgées.

Le Pôle G4/8 de psychiatrie générale est constitué de deux secteurs situés dans l'Eurométropole de Strasbourg. Il reçoit régulièrement des internes de spécialité en psychiatrie et a développé des orientations de soins particulières dans les domaines de compétence suivants :

- Psychiatrie adulte :

Hospitalisation :

- 25 lits d'admission en unité de soins ouverte (UOP) sur le site EPSAN Strasbourg
- 25 lits d'admission en unité de soins fermée (UFP) sur le site EPSAN Strasbourg

- Soins ambulatoires aux CSM :

- CSM rue de Koenigshoffen à Strasbourg : CMP, Hôpital de Jour, Activités Thérapeutiques, Service de soins Psychiatriques Intensifs à domicile (SSPID)
- CSM rue Boecklin à Strasbourg : CMP, Hôpital de Jour, Activités Thérapeutiques.
- Précarité
- Centre de coordination et de soins : EMPP et PASS rue de Berne Strasbourg
- Gérontopsychiatrie
- 20 lits d'admission en unité intersectorielle (accueillant les patients des pôles G4-8 et G7-6)

Présentation de la structure d'accueil N°2 (du service concerné...) : HUS

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ont une activité de psychiatrie d'urgence et crise pour les personnes de plus de 12 ans couvrant le périmètre de l'Eurométropole, soit un bassin de population d'environ 500.000 habitants, pour 5 secteurs psychiatriques d'adultes G04, G08, G06, G07, G09, G10 et le secteur de pédopsychiatrie IO3 et une poartie des secteur IO1 et IO4)

L'unité d'urgences et crise assure une activité d'environ 6000 consultations annuelles réalisées pour une part sur les 2 lieux d'accueil du Service des urgences du HUS (Nouvel Hôpital Civil et Hôpital de Hautepierre) pour les urgences « mixtes » et d'autre part à la clinique psychiatrique des de l'Hôpital Civil pour les urgences psychiatriques « pures ». Il existe aussi une activité de consultations de post-urgence et de travail de crise permettant d'assurer un relais efficient pour les patients vers la suite de la prise en charge des personnes (relais vers les CMP, la médecine libérale, les différents réseaux de soins, ect). L'équipe médicale actuelle comprend 4 ETP de psychiatres. Deux internes du DES de psychiatrie y sont accueillis et formés chaque semestre

Un projet de création de lits d'urgence (4) et crise (8) dont 3 pour les enfants et adolescents (respectivement 1 et 2 lits) est inscrit dans le Plan Territorial de Santé Mentale du GHT10 et a été autorisé par l'ARS Grand-Est. Il sera mis en route en 2020 avec une finalisation courant 2021.

L'unité accueillera dès le 1^{er} semestre 2010 l'activité Vigilans de recontact des patients ayant fait une tentative de suicide.

Modalités d'organisation de l'activité / du poste :

0,60 ETP pour l'établissement N°1

0,40 ETP pour l'établissement N°2

Le candidat participera à l'activité de gardes et d'astreintes de l'établissement N°1.

Personnes à contacter :

Pour plus d'information :

Docteur Cristina RUSU

03 88 68 23 79

cristina.rusu@ch-epsan.fr